

Adolescente en danger, Alice dort dans une institution pour mineures délinquantes

■ L'avocate et la tutrice de la toute jeune fille ont introduit une procédure en référé contre l'État belge pour contraindre les pouvoirs publics à trouver "sans délai" une solution adaptée à ses besoins.

Alice (prénom d'emprunt) dormira ce soir une nuit de plus à l'IPPI de Saint-Servais, sur les hauteurs de Namur. Cette adolescente de 14 ans a été placée en observation pour 15 jours dans la section Intermédiaire de l'institution publique de protection de la jeunesse réservée aux mineures qui ont commis des actes – parfois très graves – interdits par la loi. Alice n'a pourtant rien fait de répréhensible.

Mais c'est la seule solution d'accueil, temporaire, qui a été trouvée pour cette toute jeune fille. Alice concentre de multiples vulnérabilités. Déscolarisée depuis ses 11 ans,

l'adolescente présente des troubles au niveau psychique et comportemental. Sa maman, qui l'a élevée seule, n'est plus en mesure de s'en occuper. Elle n'a pas de père connu, ni d'autre famille. Un "sac à dos" déjà bien lourd.

Pas de "case" pour cette jeune fille

Depuis avril 2023, la jeune ado, considérée comme mineure en danger – et donc à protéger – est suivie par le tribunal de la jeunesse. Mais il n'y a pas de "case" prévue dans les institutions pour les enfants qui se retrouvent à la lisière des secteurs de l'Aide à la jeunesse, du handicap et de la santé mentale. Alice a besoin

d'une solution d'hébergement, d'une scolarité adaptée, et aussi d'une prise en charge thérapeutique adaptée. Une mission visiblement impossible en Fédération Wallonie-Bruxelles. Depuis plus de deux ans, elle est ballottée d'un service à l'autre, jamais adapté à elle, sans repères, sans attaches.

"Ce qu'elle vit est horrible"

Alice se retrouve donc aujourd'hui enfermée avec des adolescentes qui ont outrepassé la loi. *"Malgré tous les efforts déployés par l'équipe de l'IPPI, elle y est malmenée. Parce qu'avec ses difficultés psychiatriques, elle n'est pas comme les autres et parce qu'elle n'a*



Comme Alice, une centaine d'enfants francophones, à la lisière des secteurs de l'aide à la jeunesse, du handicap et de la santé mentale se retrouvent dans une sorte de vide, sans prise en charge adaptée à leurs besoins.